

Isère

Clinique mutualiste : un avenir en suspens

Depuis mai 2023, le groupe Avec, qui a repris le Groupe hospitalier mutualiste (GHM) en octobre 2020, vit sous la tutelle de deux administrateurs provisoires alors que son ex-patron, Bernard Bensaïd, a été mis en examen en janvier 2023 pour "prise illégale d'intérêts" et "détournement de fonds publics". Où en est cette structure majeure de l'offre de soins du territoire ? Éléments de réponse.

Les épisodes se suivent et se ressemblent depuis plus de trois ans. Depuis l'arrivée du groupe Avec et de son très controversé président Bernard Bensaïd, l'établissement de soins grenoblois est en effet régulièrement secoué par les rebondissements judiciaires. Dernier en date, en janvier, la cour d'appel de Grenoble a débouté l'homme d'affaires qui demandait notamment l'annulation de la procédure qui avait abouti à sa mise en examen et à celle d'Avec pour recel de ces infractions.

À l'origine de la tempête, on trouvait plusieurs mouvements financiers suspects entre l'UMG-GHM et Doctocare (la mutuelle du groupe Avec), puis de Doctocare au groupe

Avec, pour un montant de près de 8 millions d'euros, réalisés entre mai et août 2022. Aujourd'hui, le groupe en doit encore 6,5 au GHM, dont Bernard Bensaïd assurait pourtant en 2022 qu'ils seraient remboursés fin 2023... Depuis, un nouvel échéancier a été mis en place au rythme de 720 000 € par an, pendant neuf ans, via l'usufruit temporaire portant sur l'actif immobilier d'un Ehpad à... Valenciennes ! Un modèle au montage baroque que les administrateurs ont entretenu contesté devant la justice qui devra là aussi trancher.

« On est tous rassurés que Bernard Bensaïd ne soit plus aux manettes »

Malgré « l'incertitude quant à l'issue des procédures judiciaires, glisse un salarié sous couvert d'anonymat, on est tous rassurés de savoir que Bensaïd n'est plus aux manettes ». Et si l'équilibre financier 2024 reste soumis à plusieurs aléas sérieux cette année, si l'hypothèse d'un redressement judiciaire n'est pas écartée, « les gens font le dos rond car ils sont contents de travailler ici », poursuit un soignant. Signe d'un renou-

veau, les urgences ont étendu leurs horaires d'ouverture jusqu'à 22 heures et retrouvent selon nos sources une « fréquentation » plus conforme aux standards d'un tel établissement après avoir dégingolé en 2021 et 2022.

Résistante de la première heure à l'arrivée du groupe Avec, Joëlle Estivals relève pour sa part : « Ce qui nous paraît important, c'est de maintenir la confiance de la population par rapport au GHM. » Alors qu'une médiation via la cour d'appel est à l'horizon des prochains mois, elle soupire : « Une médiation, pourquoi pas, mais sur quelles bases ? Ce que nous allons proposer, c'est que le groupe Avec rembourse ce qu'il doit et s'en aille. Mais je doute qu'ils acceptent... » Ce que confirme déjà le président du conseil d'administration, Paul de Rosen [lire par ailleurs].

Valérie Lambert, déléguée CGT à l'unité économique et sociale du groupe, ne dit pas autre chose : « Ce qui peut arriver de mieux à toutes les entités de ce groupe, qui devrait être en liquidation judiciaire ou en cessation de paiements depuis un moment [lire par ailleurs], c'est que chacune reprenne son autonomie. » Ancienne sa-

lariée d'une structure de cette société tentaculaire et labyrinthique, la Grenobloise Sylvie Lepage souligne : « Ce groupe, qui manque profondément d'humanité, fait de l'argent sur le dos des associations, des structures et même de ses salariés précaires au profit de ses propriétaires. »

« L'idéal, ce serait de se débarrasser de ce prédateur »

Un ancien salarié du GHM l'avait d'ailleurs démontré dans un document remis aux autorités, dont nous avons eu copie, décryptant point par point la théorisation d'un fonctionnement en pyramide de Ponzi. Voilà pourquoi Joëlle Estivals n'y va pas par quatre chemins lorsqu'elle dessine l'avenir : « Notre idéal, ce serait de se débarrasser de ce prédateur. Mais pas pour retomber non plus dans les mains d'un autre. Il faut rester dans du non lucratif. »

Toujours selon nos sources, l'un des candidats à la reprise en 2020, alors soutenu par les élus du territoire grenoblois, serait toujours sur les rangs.

● Jean-Benoît Vigny et Albane Pommereau



La réouverture jusqu'à 22 heures des urgences du GHM depuis cet automne fait partie des bonnes nouvelles pour l'établissement. Photo Le DL/J-B.V.

Plus de 177 M€ de dettes ?

Une médiation judiciaire, acceptée par toutes les parties, a donc été proposée par la cour d'appel de Grenoble en décembre pour « dénouer la situation qui oppose la Ville de Grenoble et les syndicats de l'Isère au groupe Avec, à propos de l'UMG-GHM ».

Mais les inquiétudes autour de la santé financière du groupe persistent. Au printemps dernier, les opposants de Bernard Bensaïd estimaient qu'Avec cumulait plus de 177 millions d'euros de dettes et serait « au bord de la cessation de paiements ». « Et on parle là des comptes 2021 car on n'a pas encore 2022, alors 2023... », soupire la déléguée CGT Valérie Lambert.

Une situation qui ne semble en effet pas s'être améliorée depuis. Ainsi, en décembre, DG Santé, filiale du groupe Avec, a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Bobigny.

Il y a quelques jours, la même procédure a été lancée pour la clinique du Pays de Seine à Romilly-sur-Seine, dans l'Aube. Même chose dans la région de Compiègne et de Beauvais, où 450 aides à domicile de l'Asdapa, une autre structure du groupe, attendent encore le paiement de leurs salaires de janvier.

Dans la Manche, comme le révèle le média *Le Poulpe*, deux cliniques du groupe ont été mises en vente sur ordre

du tribunal de commerce à la mi-janvier, après avoir été placées en redressement judiciaire début décembre.

À Marseille, enfin, le parquet national financier s'intéresse de près à un autre établissement du groupe Avec, la clinique Bonneveine. En fin d'année 2023, une enquête a été ouverte après une plainte des syndicats, le groupe Avec étant soupçonné d'avoir fait sortir plus de 6 millions d'euros des caisses. Une somme qui constituerait, selon les informations de nos confrères de *Marsactu*, près d'un quart du chiffre d'affaires de cet établissement d'une centaine de lits, employant plus de 200 personnes.

● A.P. (avec J-B.V.)



Au printemps dernier, les opposants de Bernard Bensaïd estimaient qu'Avec cumulait plus de 177 millions d'euros de dettes et serait « au bord de la cessation de paiements ».

► Sur le web

Pour tout comprendre au feuillet de la reprise du Groupe hospitalier mutualiste, retrouvez tous nos articles sur notre site ledauphine.com/isere ou directement en scannant ce QR code





Repères ► Les principales dates

- **8 avril 2019.** Adrea (majoritaire au conseil d'administration) annonce vouloir se retirer de la gestion du GHM.
- **6 juillet 2020.** Le conseil d'administration choisit l'offre de reprise de M. Bensaïd, au détriment de Vivalto et de l'alliance Chuga/Agduc.
- **9 octobre 2020.** Le conseil d'administration du GHM valide le projet de M. Bensaïd qui en devient président.
- **25 mai 2021.** Le collectif des usagers de la Mutualiste dépose un recours. D'autres procédures, portées notamment par les syndicats du GHM, la Ville de Grenoble et la Métropole, suivront.
- **16 juin 2022.** Les syndicats CGT/FO déposent une plainte contre X pour prise illégale d'intérêts.
- **Automne 2022.** La situation se tend autour de prélèvements récurrents pour un montant total de 8 millions d'euros de trésorerie du GHM vers la mutuelle Doctocare.
- **9 janvier 2023.** Bernard Bensaïd est placé en garde à vue. Il sera mis en examen pour "prise illégale d'intérêts" et "détournement de fonds publics". Le groupe Avec est mis en examen pour "recel".
- **23 mai 2023.** Le tribunal judiciaire place le GHM sous tutelle et nomme deux administrateurs provisoires.
- **11 octobre 2023.** La justice déboute le groupe Avec qui demandait le retrait des administrateurs provisoires.

« Bernard Bensaïd apparaît comme l'homme à abattre »...

Comment se passe votre cohabitation avec les administrateurs nommés quatre mois après votre arrivée, en mai 2023 ?

« Nous avons des relations de travail constructives. Elles pourraient l'être davantage, vu la situation de péril économique et d'amélioration nécessaire des conditions de soin. »

Le lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les collectivités locales (Métropole et Ville de Grenoble) est-il rompu ?

« Les administrateurs provisoires ont la responsabilité de maintenir le lien avec l'ARS [...] Depuis que je suis président du conseil d'administration, il n'y a jamais eu de lien constructif ou aidant avec la Métropole et la Ville de Grenoble. Pour mémoire, elles soutenaient d'autres candidatures

à la reprise de l'UMG-GHM. Alors même que le groupe Avec s'était engagé dans un plan de redressement difficile et nécessaire. En tant que président de l'UMG-GHM, j'ai tenté de rencontrer leurs représentants, sans succès. Cette demande reste d'actualité. »

Une médiation proposée par la cour d'appel de Grenoble va avoir lieu prochainement. Qu'en attend le groupe Avec ?

« J'espère que toutes les parties en attendent une solution de gouvernance pour poursuivre le redressement qui avait été engagé par le groupe Avec, pour trouver un fonctionnement économique équilibré qui permettra d'auto-financer les investissements nécessaires au développement des soins et le maintien de l'emploi. C'est la volonté du

groupe Avec en tout cas. »

Les finances du GHM permettent-elles d'envisager une année 2024 sereine sur le plan économique et médical ?

« Non, malheureusement, car l'économie de l'UMG-GHM n'est pas suffisamment redressée et la situation médicale de bon niveau doit encore être améliorée [...] Je réclame un plan de redressement complet, triennal, qui doit pouvoir être soutenu par l'ARS. »

Le groupe Avec pense-t-il pouvoir, malgré ses difficultés financières, revenir aux commandes du GHM ?

« C'est son objectif et il me paraît tout à fait acceptable vu la première tranche de redressement qu'il a opérée lors de sa reprise de l'UMG-GHM en 2020. Le groupe Avec recon-

naît ses propres difficultés financières. »

Bernard Bensaïd pourrait-il passer la main à la tête de son groupe ou céder tout ou partie des sociétés qui le composent ?

« Bernard Bensaïd apparaît comme l'homme à abattre dans une action de discrimination généralisée. Pour autant, ses décisions ont toujours pour objectif de privilégier l'intérêt des établissements [...] Le groupe Avec reste un groupe familial français et les actionnaires sont soudés autour du fondateur pour trouver les solutions pragmatiques qui permettront de donner un avenir sécurisé aux établissements de santé et de dépendance pris en charge et en cours de redressement. »

● **Propos recueillis par J.-B.V.**

Les réponses à nos questions nous ont été adressées par mail.



Paul de Rosen a été nommé président du conseil d'administration de l'UMG-GHM par le groupe Avec de Bernard Bensaïd en février 2023. Photo fournie par le groupe Avec